



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

offres d'emploi

Question écrite n° 8881

Texte de la question

Il arrive que des recruteurs non identifiés passent des annonces d'embauche dans la presse écrite en indiquant comme moyen de contact un numéro de téléphone qui peut être un numéro Indigo à facturation spéciale. Les personnes recherchant un emploi qui passent un appel peuvent être alors assez longuement interrogées et/ou être mises en attente pendant des durées excessives avant d'être invitées à attendre une réponse écrite ou de recevoir une réponse négative sur-le-champ. Du fait de la tarification spéciale du numéro, une telle démarche, dont rien ne permet d'être assuré qu'il ne s'agit pas d'une offre d'emploi fictive, revient à plusieurs euros aux candidats à l'embauche. M. Benoist Apparu attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur de telles pratiques qui peuvent être abusives voire délictueuses si l'offre d'emploi mentionnée n'est pas effective. Il lui demande quelles sont les mesures prises pour prévenir de tels comportements et les réprimer le cas échéant.

Données clés

Auteur : [M. Benoist Apparu](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8881

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6693

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)